

Secrétariat général du gouvernement

----

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

----

19, avenue du Maréchal Foch BP M2 – 98849 Nouméa cedex Tél. : 23.96.00 - Fax : 23.96.35

----

Nouméa, le 08 février 2024

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des écoles primaires publiques,

s/c de

Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'enseignement primaire.

Objet : campagne d'inscription aux projets fédérateurs 2024.

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie lance la campagne d'inscription aux projets fédérateurs 2024.

Dans une perspective de réussite des élèves, conformément à la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne, le partenariat institutionnel concourt à la réalisation de ces projets fédérateurs dans les quatre ambitions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

À des fins de cohérence et d'efficience, l'articulation des projets menés avec les axes du projet d'école est à rechercher.

Les projets fédérateurs 2024 s'inscrivent dans une logique d'interdisciplinarité et sont déclinables du cycle 1 au cycle 3. Selon les modalités que vous choisirez, ils peuvent être aussi l'occasion de faire du lien avec le collège, les écoles de proximité et les partenaires associatifs.

La démarche de projet conduit à une réalisation ou une prestation concrète individuelle et/ou collective qui sera valorisée. Les élèves s'enrichissent des expériences vécues en développant leur sensibilité et leurs compétences.

Les priorités pédagogiques du gouvernement et notamment la recherche d'amélioration de la maîtrise des fondamentaux par les élèves sont au centre des objectifs poursuivis.

Ainsi, ces projets ont vocation à vous proposer des outils pédagogiques clés en main, motivants et valorisants pour vos élèves, afin de donner du sens à leurs apprentissages. Ils doivent faciliter la mise en œuvre effective des croisements entre enseignements.



Pour vous accompagner dans la réalisation de ces projets, le conseiller référent au service pédagogique se tient à votre disposition. Des réponses de proximité pour vous aider dans l'élaboration de votre projet conformément au cahier des charges, sont fournies par les conseillers pédagogiques de circonscription.

Vous trouverez sur le site de la DENC, à la rubrique *ressources pédagogiques*, onglet *projets fédérateurs* tous les documents relatifs aux projets fédérateurs 2024.

Cette année, l'inscription se fera via un Google Form envoyé par votre IEP.

La date limite d'inscription est fixée au 15 mars 2024, délai de rigueur.

Je vous remercie de l'attention portée à ces projets, sachant compter sur votre pleine adhésion dans l'intérêt pédagogique de nos élèves.

La directrice adjointe de la DENC

Christelle VARNEY